

## Doc.2 – Dossier de présélection

### Liste des pièces à fournir dans le dossier de présélection BP JEPS LTP

		A cocher par le candidat	Cadre réservé à la FRMJC (OF)
1	<b>2 Photos</b> d'identités récentes : (1 à coller dans le dossier de présélection + 1 à fournir dans le dossier)		
2	Copie de tous vos diplômes (scolaires, universitaires, sportifs, socioculturels) permettant d'attester de dispenses ou d'équivalences		
3	3 timbres au tarif normal		
4	Photocopie <b>recto/verso</b> de la carte d'identité, du passeport, ou titre de séjour <b>en cours de validité</b> .		
5	Copie du certificat individuel de participation à la journée d'appel de préparation à la Défense (candidat ayant entre 18 et 25 ans)  <b>Ou</b>  Copie de l'attestation de recensement (candidats ayant - de 18 ans, n'ayant pas fait la JAPD).		
6	Pour les personnes handicapées, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération Française Handisport ou par la Fédération Française de Sport Adapté.		
7	<b><u>1/ Etre titulaire d'un des diplômes suivants :</u></b>  * Brevet d'aptitude à l'animation socio-éducative ( <b>BASE</b> ) * Brevet d'aptitude aux fonctions d'animation ( <b>BAFA</b> ) * Brevet d'aptitude aux fonctions de direction ( <b>BAFD</b> ) * Brevet d'aptitude professionnel d'assistant animateur technicien ( <b>BAPAAT</b> ) * Diplôme attestant de compétences à animer un groupe. * Diplôme de <b>niveau IV (baccalauréat) ou supérieur</b>  <b>Ou</b>  - <b>Justifier d'une expérience d'animateur</b> professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de <b>200 heures</b> au moyen d'une <b>attestation</b> délivrée par la ou les structures d'accueil.		
8	<b><u>2/ Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :</u></b>  - « Prévention et secours civiques de niveau 1 » ( <b>PSC1</b> ) ou « attestation de formation aux premiers secours » ( <b>AFPS</b> ) - « Premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE1) en cours de validité ; - « Premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE2) en cours de validité ; - « Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ; - « Certificat de sauveteur secouriste du travail » (STT) en cours de validité		
9	<b>Fiche de prescription délivrée par Pole Emploi, ou Mission Locale ou autre</b>		

**A NOTER** : renvoyer cette fiche avec le dossier de présélection.

D'autres pièces administratives vous seront demandés, si vous êtes retenu(e), afin d'étudier le montant de votre rémunération durant votre formation (Dossier prestataire de la Région).